

Commune de Moëlan-sur-Mer Lotissement de Kercadoret	LOT n° 9	PA n°29150 23 00013 en date du 13/07/2023
--	----------	---

Note à l'intention des architectes, maîtres d'oeuvre, pour l'établissement des permis de construire.

Implantation :

Les pentes des enclaves privatives ne doivent pas dépasser 10 %.
L'implantation de la construction par le Géomètre-Expert agréé de l'opération est fortement recommandée et à la charge de l'acquéreur du lot.

Urbanisme :

Les constructions et l'aménagement du lot respecteront les dispositions du document d'urbanisme en vigueur sur la commune, ainsi que le règlement du permis d'aménager.

Caractéristiques techniques :

Tout déplacement de boîtiers, de citerneaux, de lampadaires, etc. sera à la charge de l'acquéreur, ainsi que toutes modifications de branchements en altimétrie et planimétrie après accord écrit de l'aménageur.
Un état des lieux avant le commencement des travaux de construction sera établi par le maître d'ouvrage
La puissance électrique par habitation sera d'un maximum de 12 kVA.

Altimétrie :

Il est impératif de s'appuyer sur le nivellement fourni par le géomètre suite au bornage du lot.
Les cotes sont des cotes projet et à ce titre, non contractuelles. Elles doivent être contrôlées par les entreprises.

Cote entrée de lot projet en limite de l'espace public (à l'axe) : 000

Cote TN moyen sur plateforme habitation (au centre de la zone constructible) : 000

Travaux de viabilisation en cours de réalisation

Réseau :

La position et les radiers des branchements sont définies d'après les plans de recollement fournis par les entreprises.

Radier EU : 000

Radier EP : 000

Travaux de viabilisation en cours de réalisation

Rappel
Le règlement du permis d'aménager fixe les règles particulières et servitudes d'intérêt général applicables en matière d'occupation ou d'utilisation des sols.
Aucun recours ne pourra être engagé contre l'auteur de cette fiche.

Commune de Moëlan-sur-Mer
Lotissement de Kercadoret
Plan de vente PROVISOIRE

LOT n° 9

PLAN DE SITUATION



LOTISSIMO

56600 LANESTER

14 rue Marie Le Franc - ZA de Manébos

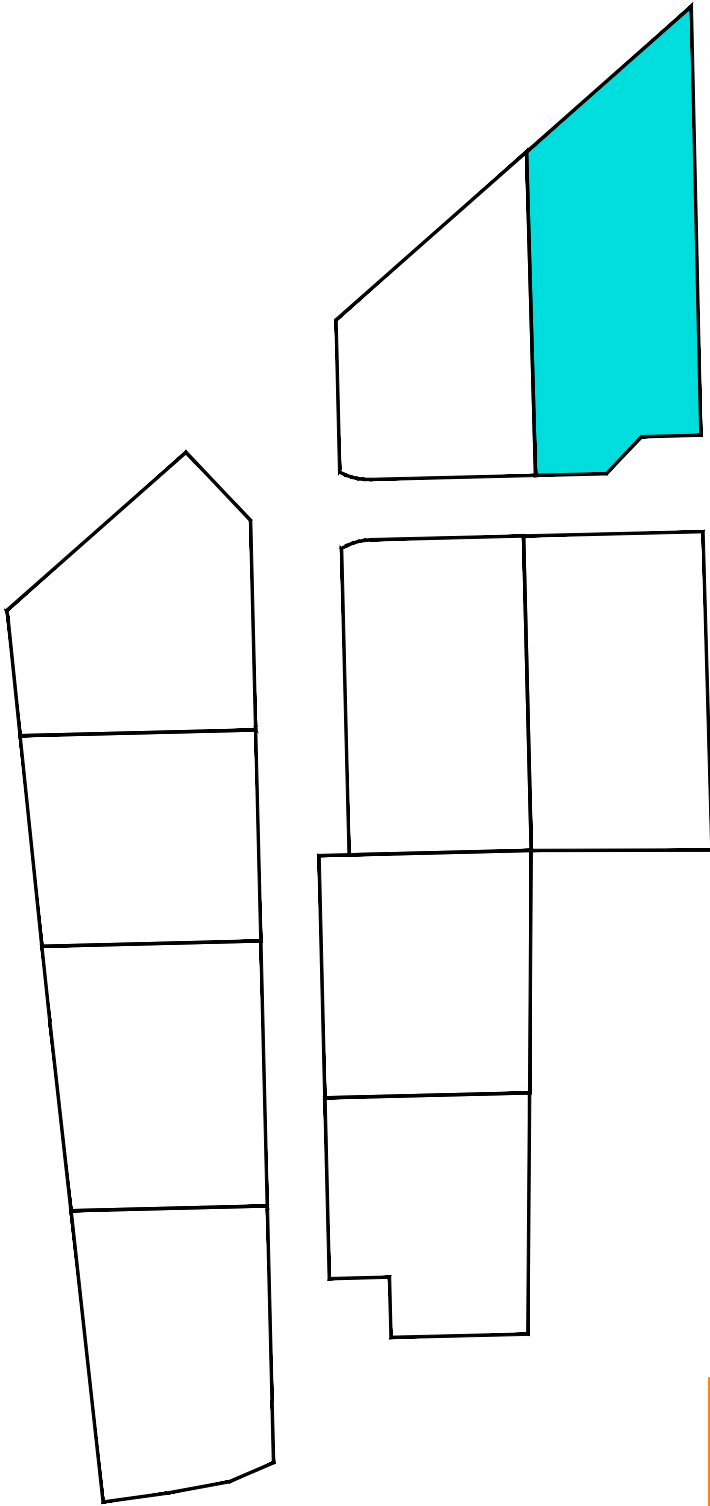
MAITRE D'OUVRAGE

SAS LE BIHAN & Associés
54, Impasse de Trélivalaire
29300 QUIMPERLE

Tel : 02 98 96 32 85
Fax : 02 98 96 43 06
quimperle@lebihangemetre.fr

GEOMETRE
MAITRE D'OEUVRE

PLAN D'ENSEMBLE FIGURATIF



NOTA
Les travaux de viabilisation et le bornage périmétrique du lotissement n'étant pas finalisés à ce jour, les informations et superficies indiquées sur ce document sont provisoires.

LE BIHAN
& ASSOCIÉS

QUIMPERLE
54, Impasse de Trélivale
02.98.96.32.85
quimperle@lebihangemetre.fr

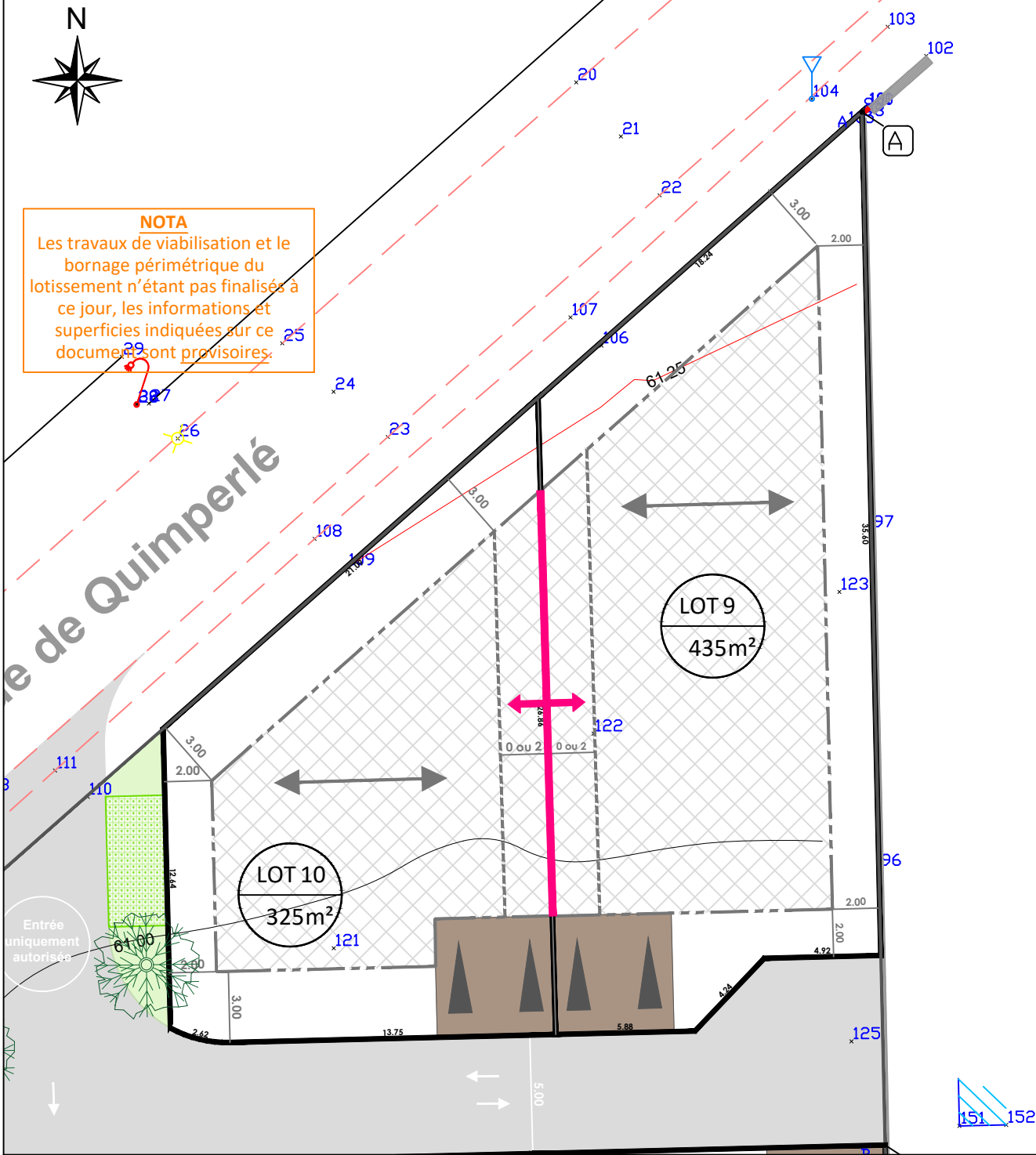
Bornage en cours
Plan établi en cotobre 2023

Commune de Moëlan-sur-Mer
Lotissement de Kercadoret

LOT n° 9

Surface de la parcelle : 435 m²
Surface plancher maxi : 250 m²
Section SSS n° BBBB

Echelle : 1/250



LEGENDE

- | | | | |
|--------|---|---|--|
| ⊙ | Borne O.G.E. nouvelle | — | Limite de Lot |
| ⊙ | Borne existante | ▢ | Accès (Emplacement figé) |
| • | Jalonnette | ▢ | Zone Inconstructible |
| 111.95 | Nivellement indépendant | ▢ | Zone Constructible |
| 15.20 | Cotation du lot | — | Ligne d'accroche de la construction |
| — | Application cadastrale | ↔ | Orientation du corps du bâtiment principal |
| | Limite non définie contradictoirement et non garantie | ↔ | Sens de circulation |